Zoé Care réinvente l'autonomie des seniors grâce aux ondes

MADDYPITCH - Pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées, Zoé Care propose un système de détection de chutes basé sur les ondes WI-FI et l'IA.

Temps de lecture : minute

19 mars 2024

Chaque année, 30 à 40% des personnes âgées vivant à domicile font une chute. Ce taux monte à 50% pour les résidents en centre de long séjour. Lorsqu'il découvre les travaux de Piotr Antonik sur la reconnaissance de mouvements par IA, Thomas Saphir, lui propose de s'associer pour mettre cette technologie au service des seniors en créant Zoé Care. Aujourd'hui, la startup dévoile le Zoe Fall, une prise connectée capable de détecter les chutes dans un appartement entier, sans port de bracelet ou médaillon.

« On recense 2 millions de chutes de personnes âgées tous les ans en France. Dans 10% des cas, ces personnes restent au sol plus d'une heure avant qu'on ne vienne les secourir », indique Thomas Saphir, cofondateur et CEO de Zoé Care. « Il existe bien des solutions pour détecter les chutes, mais des études ont démontré qu'elles sont inefficaces ou stigmatisantes, voire les deux. »

Surveiller les chutes des aînés grâce au WI-FI sans besoin de porter un appareil

Fondée en 2022, Zoé Care propose un détecteur de chutes basé sur le WI-FI tout en étant respectueux de la vie privée. En effet, la solution de la startup ne nécessite pas de caméra ou de porter un objet sur soi : l'IA de

Zoé Fall, basée sur un algorithme de machine learning, analyse la déformation des ondes radio pour identifier les mouvements des personnes présentes. Un appareil permet de sécuriser jusqu'à 70 m2. Si une chute est détectée, une alerte est automatiquement envoyée sur l'application mobile d'un aidant.

La commercialisation BtoB du dispositif démarrera au printemps et un déploiement BtoC est prévu en fin d'année. La startup proposera un modèle d'abonnement couvrant la location du matériel, l'application mobile, un tableau de bord optionnel, le support et les mises à jour. Cette offre s'adapte aux besoins tant des particuliers que des sociétés de téléassistance et des EHPAD. A ce titre, elle a déjà été testée dans plusieurs EHPAD avec un taux de détection des chutes proche de 100%.

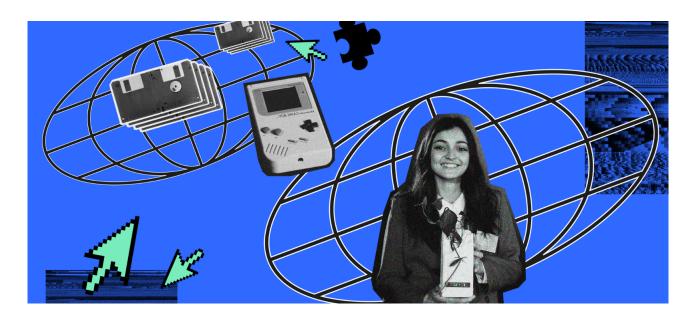
« Notre postulat de départ était le suivant : prendre soin de nos ainés sans faire de compromis sur le respect de leur vie privée ni sur l'efficacité de notre solution », rappelle Piotr Antonik, cofondateur et CTO de Zoé Care. « Nous utilisons donc une technologie de rupture basée sur une IA embarquée afin d'analyser les perturbations des ondes Wi-Fi pour, in fine, détecter les chutes. Notre système ne s'intéresse pas au contenu du signal Wi-Fi, mais seulement à la forme de l'onde. »

Un outil de « télésurveillance » polypathologique capable de détecter des symptômes d'évolution des maladies (l'insuffisance cardiaque, apnée du sommeil, ...) et de former un pré-diagnostic devrait bientôt élargir l'offre de la startup pour une prise en charge totale des seniors.

Zoe Care envisage une levée de fonds

La startup, soutenue par CentraleSupélec, Bpifrance et Paris Biotech Santé, a obtenu plus d'un million d'euros en financements non dilutifs pour sa recherche et développement. Elle envisage désormais une levée de fonds de 500 000 euros en 2024. Présente au CES 2024, la startup espère que cette visibilité internationale lui permettra de conclure de nouveaux partenariats.

« Si toutes les discussions entamées au CES avec des constructeurs de téléviseurs aboutissaient, nous serions en mesure de déployer Zoe Fall dans 6 téléviseurs vendus dans le monde sur 10 ! » conclut Thomas Saphir. « A court-terme nous produisons notre propre logiciel et matériel, afin d'aller vite au marché, mais les possibilités imaginables en intégrant l'ensemble des équipements domestiques pourvus en Wi-Fi sont vertigineuses. »



À lire aussi

Mains d'Argent : quand les étudiants aident les seniors à faire leurs courses



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

Article écrit par Guillaume Cossu